

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 733 989 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
20.12.2006 Bulletin 2006/51

(51) Int Cl.:
B65H 75/14 (2006.01) **B65H 75/18** (2006.01)
B65H 75/40 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **06300578.9**

(22) Date de dépôt: **12.06.2006**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(72) Inventeurs:
• **Lefebvre, Philippe**
38110 La Batie Montgascon (FR)
• **Fauvet, Jacques**
69800 St Priest (FR)

(30) Priorité: **13.06.2005 FR 0551582**

(74) Mandataire: **Lenne, Laurence et al**
Feray Lenne Conseil
39/41, avenue Aristide Briand
92163 Antony Cedex (FR)

(71) Demandeur: **Nexans**
75008 Paris (FR)

(54) Touret comportant une poignée de portage

(57) L'invention concerne un touret (1) composé d'un tambour et de deux flasques (4) destinés à être montés ensemble.

Selon l'invention, un flasque comporte un agencement de montage pour une poignée de portage (5) du

touret, cette poignée étant articulée dans une rainure circulaire (4C) du flasque et pivotable dans un premier sens où elle s'encastre complètement dans ladite rainure, dans une position dite d'utilisation, et dans un autre sens où elle vient en butée dans une position saillante de ladite rainure, dans une position dite de stockage.

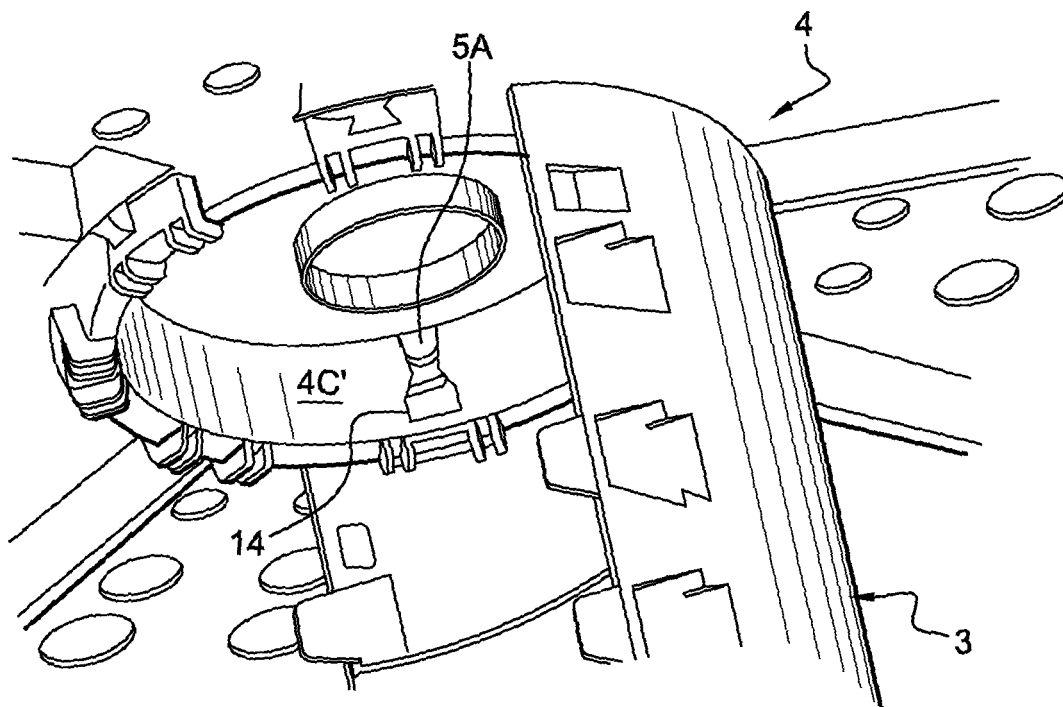


Fig. 9

EP 1 733 989 A1

Description

[0001] L'invention concerne un touret comportant une poignée de portage.

[0002] Un touret est une bobine destinée en particulier au stockage de câbles par exemple de câbles d'énergie électrique.

[0003] Il est connu du document de brevet US 4 471 919 de réaliser un touret à partir d'un tambour constitué de deux parties demi-cylindriques articulées et d'assembler ces deux parties sur deux flasques, chacun étant disposé à une extrémité du tambour ainsi formé. Les deux parties de tambour viennent se fixer sur une bride circulaire agencée au centre de chaque flasque.

[0004] L'invention concerne un touret de ce type qui pose plusieurs problèmes techniques.

[0005] Tout d'abord, une fois pourvu d'une certaine longueur de câbles électrique, un tel touret présente un poids qui peut atteindre 40 kg. Or il est nécessaire de déplacer et d'installer un tel touret pourvu de câble, en particulier pour la mise en rayon dans un magasin.

[0006] L'invention propose d'équiper un tel touret d'une poignée.

[0007] Par ailleurs, il est souhaitable que le stockage et le transport des tourets puissent être réalisés de façon efficace et pratique.

[0008] Pour ce faire, l'invention propose un flasque de touret caractérisé en ce qu'il comporte un agencement de montage pour une poignée de portage du touret, cette poignée étant articulée dans une rainure circulaire du flasque et pivotable dans un premier sens où elle s'encastre complètement dans ladite rainure, dans une position dite d'utilisation, et dans un autre sens où elle vient en butée dans une position saillante de ladite rainure, dans une position dite de stockage.

[0009] En position d'utilisation, en particulier sur un présentoir de magasin, la poignée est totalement rétractée à l'intérieur de la rainure et ne gêne pas l'installation du touret.

[0010] En position de stockage, ainsi qu'en position de transport, la poignée saillante forme une nervure d'encastrement destinée à être reçue dans la rainure circulaire d'un autre flasque superposé à celui portant la poignée. Ainsi les deux flasques de touret, peuvent être parfaitement superposés avec un jeu minimal. Il en résulte un gain de place et un maintien en pile des flasques.

[0011] Déployée, la poignée permet de porter aisément le touret.

[0012] Selon un mode de réalisation préféré, le flasque est en matière plastique.

[0013] De préférence, ladite position de stockage, ladite poignée vient en butée contre des nervures radiales venues de moulage.

[0014] De préférence, ladite poignée comporte sur un de ses côtés des fentes d'encastrement desdites nervures radiales, en position d'utilisation.

[0015] Avantageusement, ladite rainure circulaire est constituée par la face arrière d'une bride de fixation d'un

tambour.

[0016] Ladite bride de fixation peut porter une pluralité de nervures de blocage du tambour répartis sur un cercle correspondant à la section du tambour.

[0017] L'invention concerne également un touret composé d'un tambour et de deux flasques destinés à être montés ensemble, dont au moins un flasque est tel que précisé ci-dessus, caractérisé en ce que ledit tambour est constitué de deux parties demi-cylindriques clipsées.

[0018] Ledit tambour peut être bloqué en rotation par clavetage sur le flasque.

[0019] L'invention est décrite ci-après plus en détail à l'aide de figures ne représentant qu'un mode de réalisation préféré de l'invention.

La figure 1 est une vue en perspective de plusieurs tourets conformes à l'invention et disposés sur un présentoir.

La figure 2 est une vue en perspective d'un demi-tambour conforme à l'invention.

La figure 3 est une vue en perspective d'un flasque conforme à l'invention.

La figure 4 est une vue en perspective d'un flasque conforme à l'invention, vue de l'autre côté.

La figure 5 est une vue en coupe d'un flasque conforme à l'invention.

La figure 6 est une vue en coupe d'une poignée portée par un touret conforme à l'invention.

La figure 7 est une vue de l'arrière d'une poignée tel que représentée sur la figure 6.

Les figures 8 et 9 sont des vues partielles en perspective d'un touret conforme à l'invention, illustrant une première position de la poignée.

La figure 10 est une vue partielle en perspective d'un touret conforme à l'invention, illustrant une deuxième position de la poignée.

La figure 11 est une vue partielle en perspective d'un touret conforme à l'invention, illustrant une troisième position de la poignée.

[0020] La figure 1 représente trois tourets 1A, 1B, 1C mis en place sur un présentoir de magasin. Ce présentoir est fixé sur un châssis par sa partie arrière 2A et présente sur sa partie avant un support d'étiquettes 2B qui avantageusement peut être pivotable comme illustré par une flèche, de sa position haute telle que représenté à un position basse qui assure la visibilité des étiquettes même lorsque le présentoir est disposé plus haut qu'une hauteur d'homme.

[0021] Ce présentoir comporte une pluralité de roulettes 2C sur lesquelles peuvent tourner les flasques des tourets afin de permettre le déroulement des câbles enroulés sur les tourets. Ainsi il peut être retirer la longueur souhaitée de câble. Le présentoir présente toute une série de roulettes afin de permettre l'installation de plusieurs tourets de toute dimension.

[0022] La constitution d'un touret est représenté sur les figures 2 à 5.

[0023] Chaque touret 1 se compose de quatre pièces détachées à savoir deux demi tambours 3 et deux flasques 4. Toutes ces pièces sont en matière plastique.

[0024] Un demi-tambour 3 est constitué d'une coque demi-cylindrique hermaphrodite pourvue de pattes de clipsage 3A, 3B sur ses bords droits. Par clipsage de ces pattes deux coques 3 peuvent être assemblés et former un tambour cylindrique.

[0025] Cet assemblage se fait sur deux flasques 4 qui présentent sur leur face destinée à être tournée vers le tambour et visible sur la figure 3, une bride de fixation du tambour, qui porte une pluralité de nervures de blocage 4A réparties sur un cercle correspondant à la section du tambour. Cette fixation se fait par emboîtement respectif d'une nervure 3C, 3D portée par les deux coques 3 derrière les nervures de blocage 4A de chacun des deux flasques, lors de l'assemblage des deux coques 3 ensemble.

[0026] Une fois l'assemblage effectué, le tambour peut être bloqué en rotation par clavetage sur chaque flasque.

[0027] Sur l'autre face de chaque flasque représentée sur la figure 4, compte-tenu du moulage de la matière plastique réalisé de façon à obtenir une pièce rigide mais la plus légère possible, sur le cercle correspondant à la section du tambour, se trouve une rainure circulaire 4C formant l'arrière de la bride de fixation 4B. Cette rainure circulaire 4C est renforcée dans son fond de nervures radiales 4D venues de moulage et assurant la tenue de la pièce.

[0028] Comme illustré sur les figures 6 à 11, au moins une flasque 4 peut comporter une poignée de portage 5 du touret, cette poignée étant articulée dans la rainure circulaire 4C du flasque et pivotable afin de pouvoir être disposée selon trois positions dont l'intérêt va apparaître plus loin.

[0029] Cette poignée 5 est constituée d'une lame de forme demi-circulaire et présente à chacune de ses extrémités un tenon de pivotement 5A destiné à être encliqueté dans un agencement de montage constitué d'un orifice 14 agencé sur la face interne 4C' de la rainure 4C.

[0030] Un des côtés 5B de la lame est droit et l'autre côté de la lame 5C est pourvue de fentes 5D réparties sur ce côté avec un pas correspondant au pas des nervures radiales 4D du fond de la rainure circulaire 4C. Par ailleurs, la largeur de la lame est sensiblement égale à la profondeur de la rainure circulaire 4C.

[0031] Une fois le touret assemblé, comportant un tambour et deux flasques montés comme précisé plus haut, la poignée 5 peut être montée sur un flasque 4 par encliquetage des tenons 5A dans les orifices 14 correspondants.

[0032] Déployée telle qu'illustrée sur les figures 8 et 9, la poignée permet de porter aisément le touret.

[0033] Dans cette position de portage, les tenons 5A assure une portée optimale grâce à leur face supérieure 5A' droite qui vient en butée stable contre une face correspondante de l'orifice 14 porté par le flasque.

[0034] En position d'utilisation illustrée par la figure 10,

en particulier sur un présentoir de magasin tel qu'illustré sur la figure 1, la poignée 5 est pivotée, le côté 5C portant les fentes 5D étant rabattu vers le flasque et ces fentes recevant les nervures radiales de la rainure 4C, et la poignée 5 est ainsi totalement emboîtée à l'intérieur de la rainure 4C.

[0035] En position de stockage tel qu'illustré sur la figure 11, ainsi qu'en position de transport, la poignée 5 est pivotée. Le côté droit 5B étant rabattu vers le flasque, ce côté droit 5B vient buter contre les nervures radiales du fond de la rainure circulaire 4C et de ce fait la poignée est saillante sur la moitié de cette rainure circulaire et forme une nervure d'encastrement destinée à être reçue dans la rainure circulaire 4C d'un autre flasque superposé à celui portant la poignée. Ainsi les deux flasques de touret, peuvent être parfaitement superposés avec un jeu minimal. Il en résulte un gain de place et un maintien en pile des tourets.

Revendications

1. Flasque de touret (1), **caractérisé en ce qu'il** comporte un agencement de montage pour une poignée de portage (5) du touret, cette poignée étant articulée dans une rainure circulaire (4C) du flasque et pivotable dans un premier sens où elle s'encastre complètement dans ladite rainure, dans une position dite d'utilisation, et dans un autre sens où elle vient en butée dans une position saillante de ladite rainure, dans une position dite de stockage.
2. Flasque selon la revendication 1, **caractérisé en ce qu'il** est en matière plastique.
3. Flasque selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que**, dans ladite position de stockage, ladite poignée (5) vient en butée contre des nervures radiales (4D) venues de moulage.
4. Flasque selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** ladite poignée (5) comporte sur un de ses côtés des fentes (5D) d'encastrement desdites nervures radiales (4D), en position d'utilisation.
5. Flasque selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** ladite rainure circulaire (4C) est constituée par la face arrière d'une bride de fixation (4B) d'un tambour.
6. Flasque selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** ladite bride de fixation (4B) porte une pluralité de nervures de blocage (4A) du tambour répartis sur un cercle correspondant à la section du tambour.
7. Touret composé d'un tambour et de deux flasques (4) destinés à être montés ensemble, dont au moins

un flasque est selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** ledit tambour est constitué de deux parties demi-cylindriques clipsées (3).

5

8. Touret selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** ledit tambour est bloqué en rotation par clavetage sur ledit flasque (4).

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

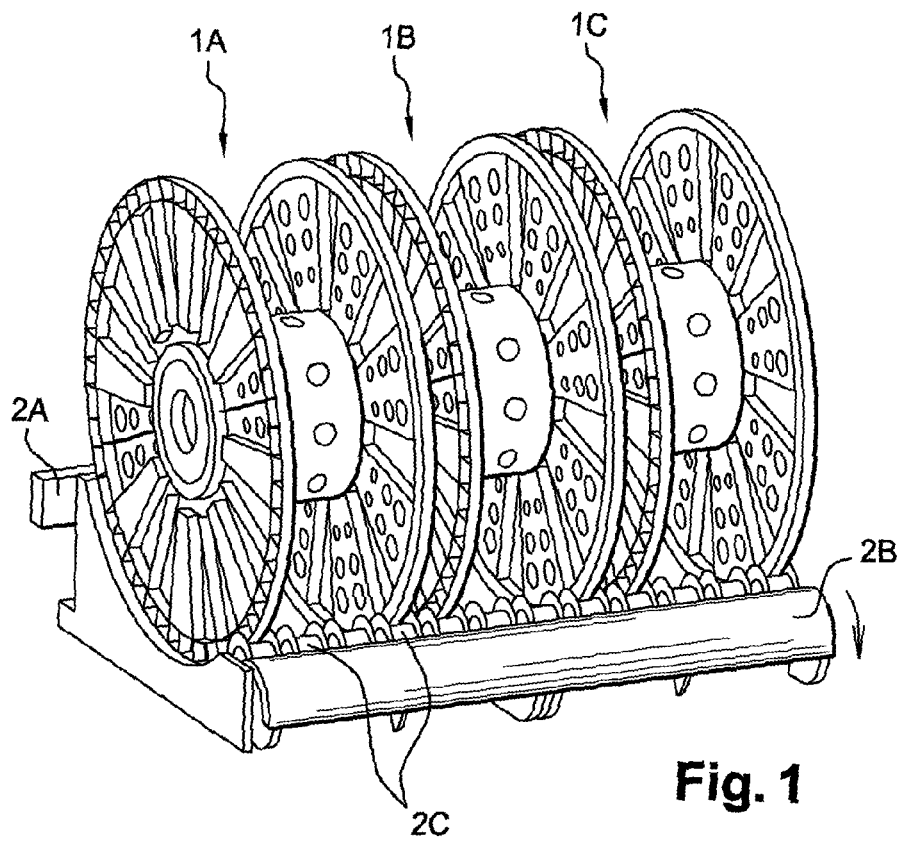


Fig. 1

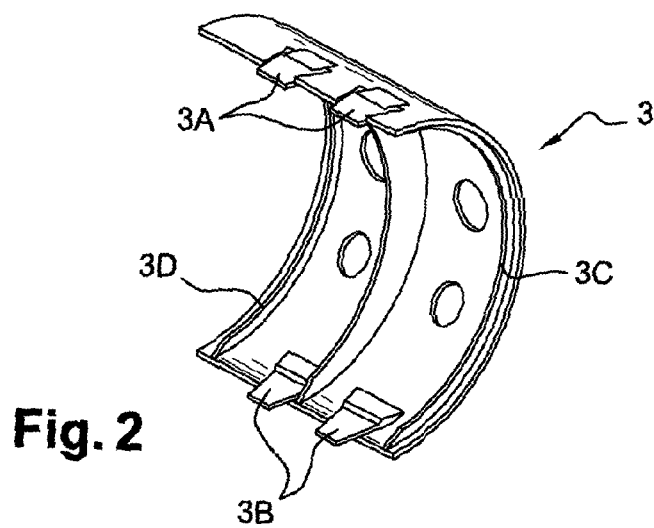


Fig. 2

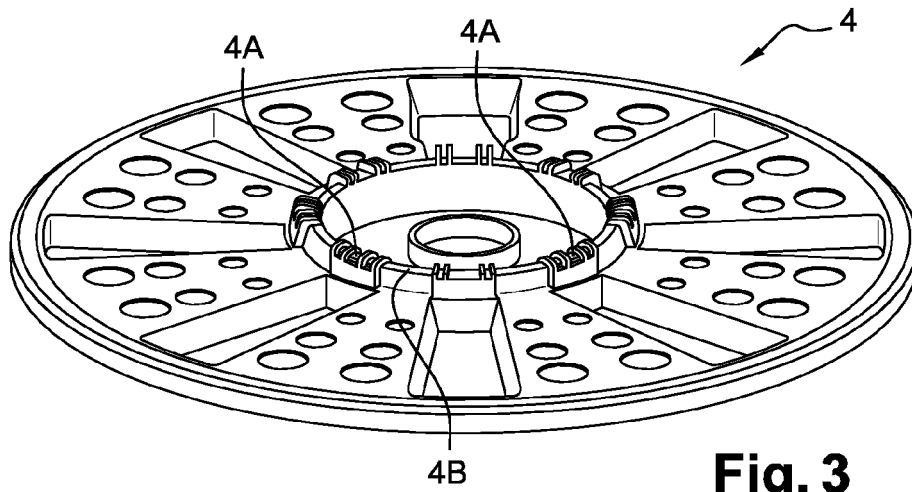


Fig. 3

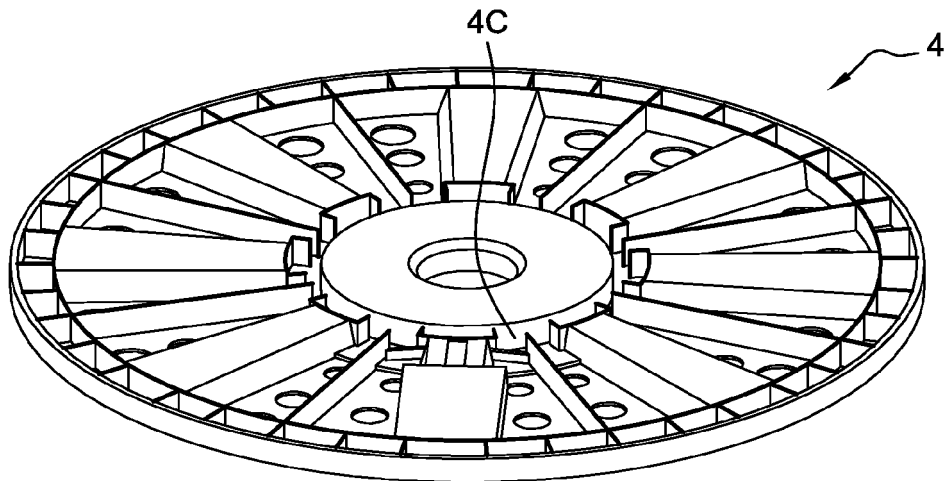


Fig. 4

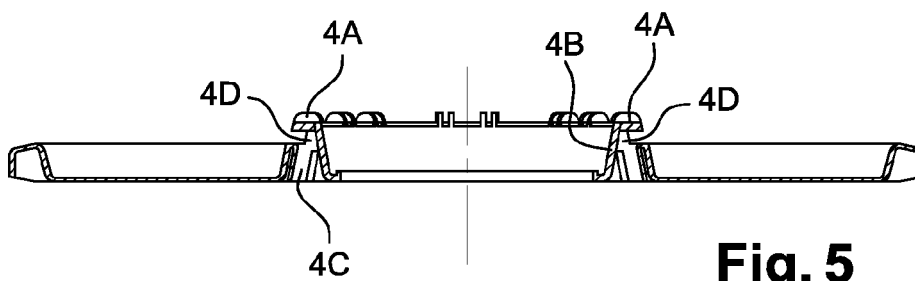
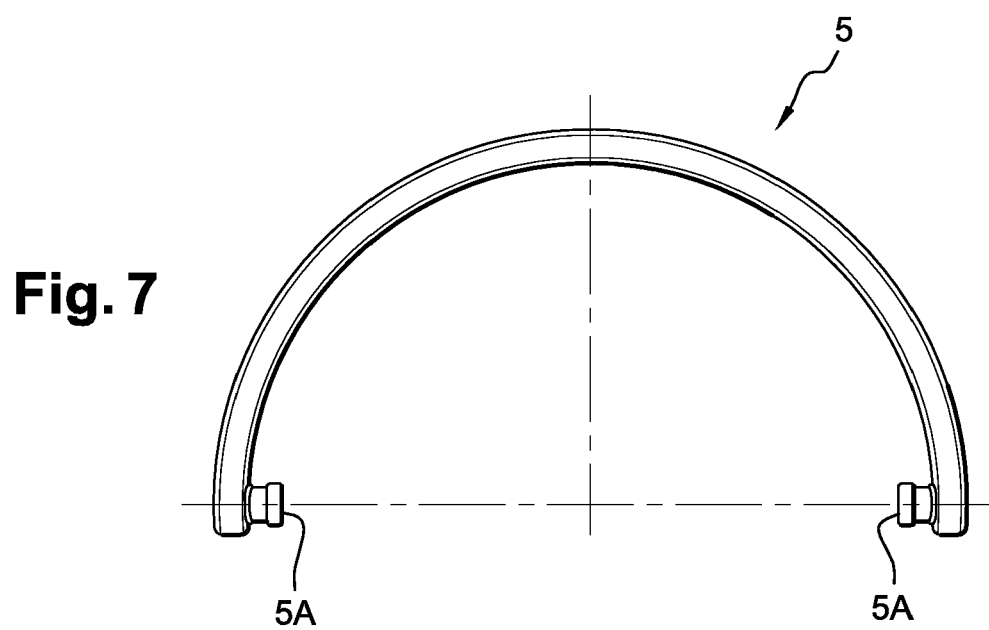
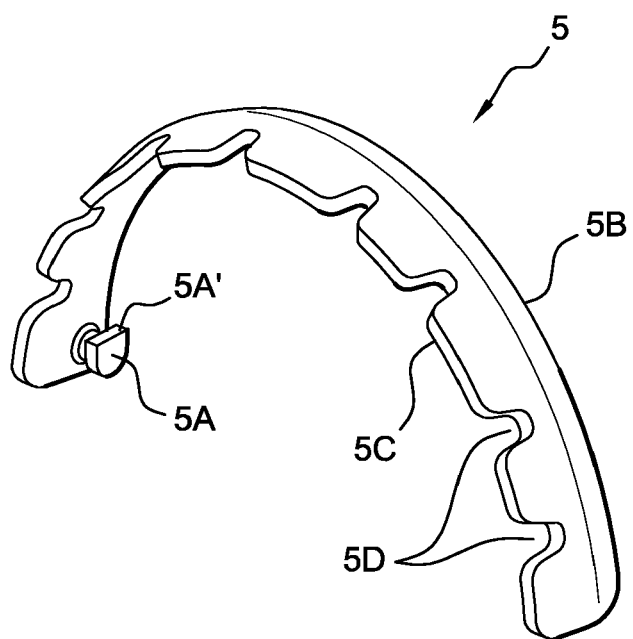


Fig. 5



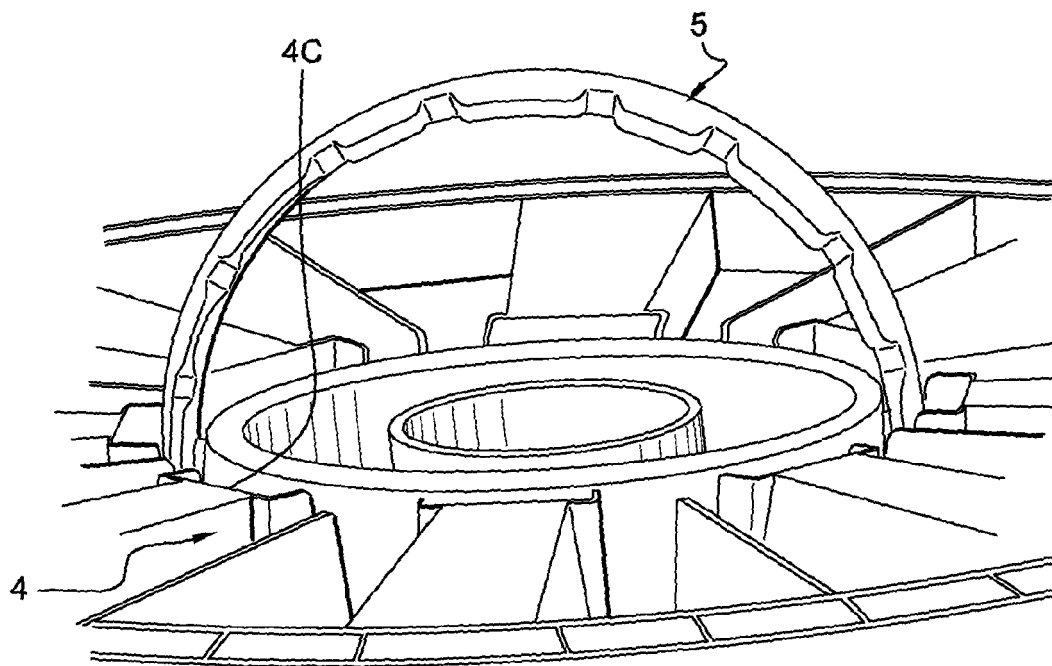


Fig. 8

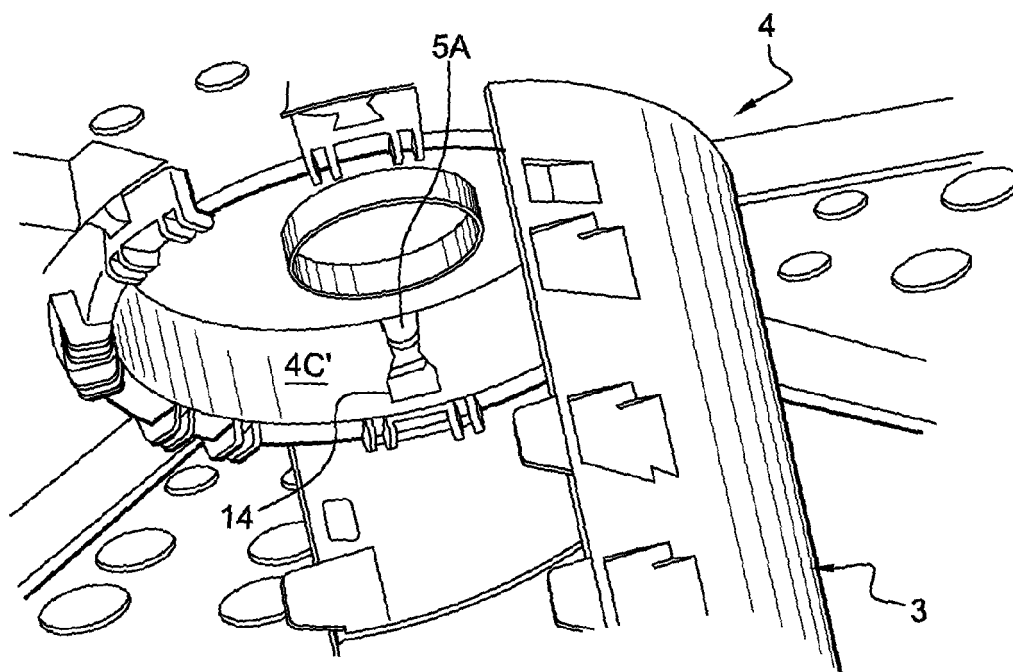
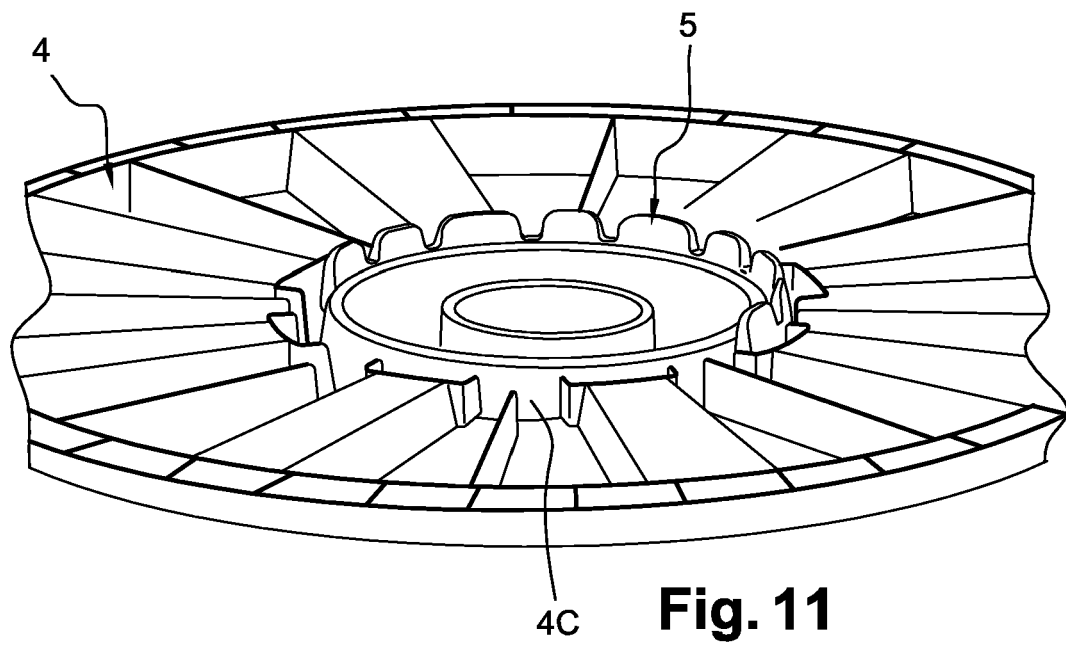
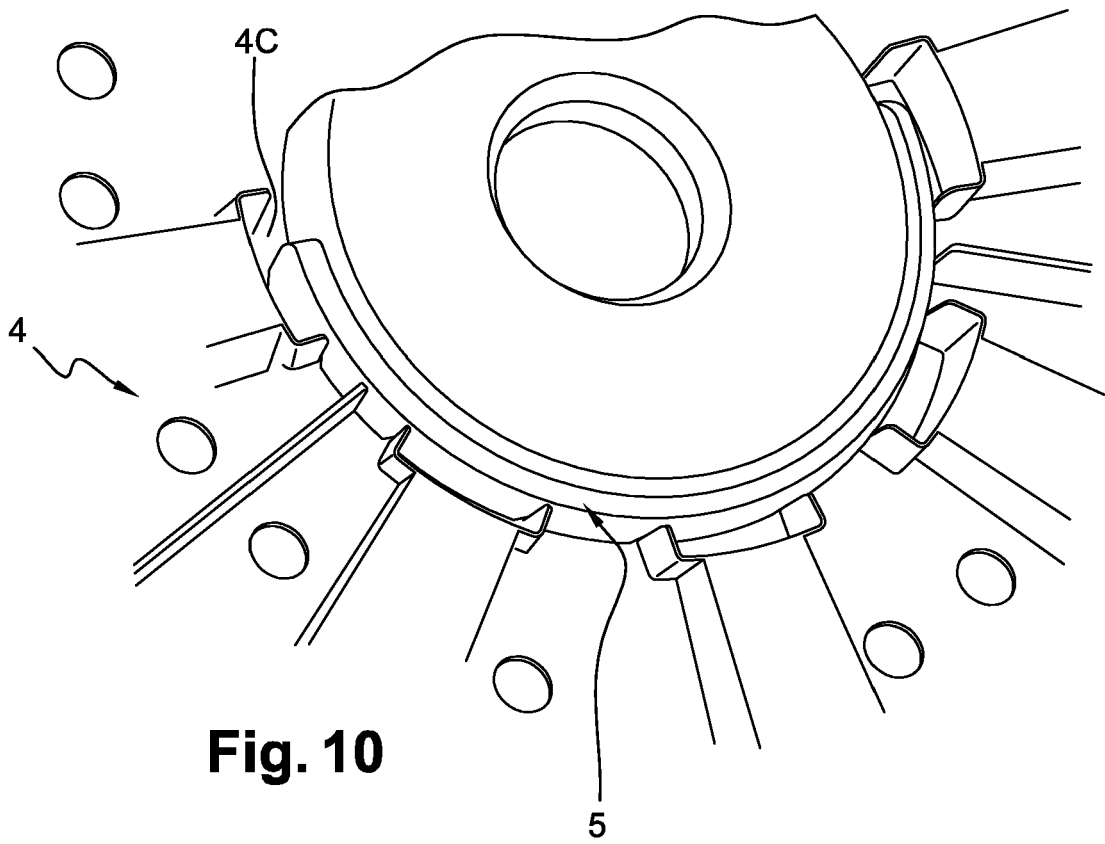


Fig. 9





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 06 30 0578

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	DE 10 42 695 B (N. V. FABRIEK VAN ELECTRISCHE APPARATEN VOORHEEN F. HAZEMEIJER & CO) 6 novembre 1958 (1958-11-06) * figures 1,2 *	1	INV. B65H75/14 B65H75/18 B65H75/40
A	----- NL 6 615 326 A (N.V.FABRIEK VAN ELECTRISCHE APPARATEN VOORHEEN F. HAZEMEIJER & CO.) 1 mai 1968 (1968-05-01) * figures 1,2 *	1	
A	----- US 3 940 085 A (CAMPBELL ET AL) 24 février 1976 (1976-02-24) * figure 2 *	7	
A	----- US 3 522 677 A (RICHARD J. MCCALL ET AL) 4 août 1970 (1970-08-04) * figures 1-3 *	8	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			B65H
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 19 octobre 2006	Examineur Kising, Axel
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

6

EPO FORM 1503 03.92 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 06 30 0578

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

19-10-2006

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 1042695	B	06-11-1958	BE 551744 A NL 91014 C	
NL 6615326	A	01-05-1968	AUCUN	
US 3940085	A	24-02-1976	AUCUN	
US 3522677	A	04-08-1970	FR 1558888 A GB 1208943 A GB 1208944 A GB 1208945 A GB 1208946 A US 3448549 A	28-02-1969 14-10-1970 14-10-1970 14-10-1970 14-10-1970 10-06-1969

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- US 4471919 A [0003]